

Etapes de la contractualisation

Structure d'accueil Privée

- Complète et signe la fiche d'engagement

Via Yparéo

- Vérifie, renseigne et signe le CERFA
- Signe la convention de formation

Structure d'accueil Publique

- Complète et signe la fiche d'engagement
- Si FPT (CNFPT) transmission de l'APF
- Si FPE création du CERFA sur Célia

Via Yparéo

- Vérifie, renseigne et signe le CERFA
- Signe la convention de formation

DFCA

- Etablit la cerfa et la convention sur Yparéo
- Transmet le lien **YPAREO** pour compléter et signer le CERFA et la convention de formation à la structure d'accueil
- Si mandat donné par l'entreprise, "transfert" automatique du cerfa + convention à l'OPCO
- Si pas de mandat, l'entreprise transfère cerfa + convention à l'OPCO

Apprenti

- Candidate sur e-candidat, parcoursup ou Mon Master
- Signature de la fiche d'engagement (à transmettre au RP)

Via Yparéo net portail

- Signature du CERFA

Composante

- Valide les missions de la fiche d'engagement
- Validation inscription du futur apprenti sur Apogée : obligatoire pour déclencher la contractualisation

Suivi de la contractualisation via net portail **Y paréo**